

# ENTÉTÉ

L'INFOLETTRE D'INTACT ASSURANCE EN ASSURANCE DES ENTREPRISES



UNE 4<sup>E</sup> ÉDITION CONSACRÉE À L'INDUSTRIE DES SERVICES!





# SOMMAIRE

## L'INFOLETTRE D'INTACT ASSURANCE EN ASSURANCE DES ENTREPRISES

Bienvenue à notre dernière édition d'EN TÊTE pour l'année 2016. Celle-ci vous présente l'industrie des services et des professionnels et plusieurs autres sujets d'intérêt. Elle vous est livrée en même temps que nos meilleurs vœux du temps des Fêtes.

*Bonne lecture!*



Dans les articles, utilisez le lien au bas de la page droite pour revenir au Sommaire en tout temps!

## EN TÊTE, Décembre 2016

**MOT DE LA DIRECTION** ..... 5

**CHRONIQUE ÉCONOMIQUE** ..... 7  
Les services pèsent lourd dans l'économie

**BIENS DES ENTREPRISES** ..... 14  
Assistinc., une offre unique pour vous démarquer!

**ASSURANCES SPÉCIALISÉES** ..... 20  
Profitez de notre expertise

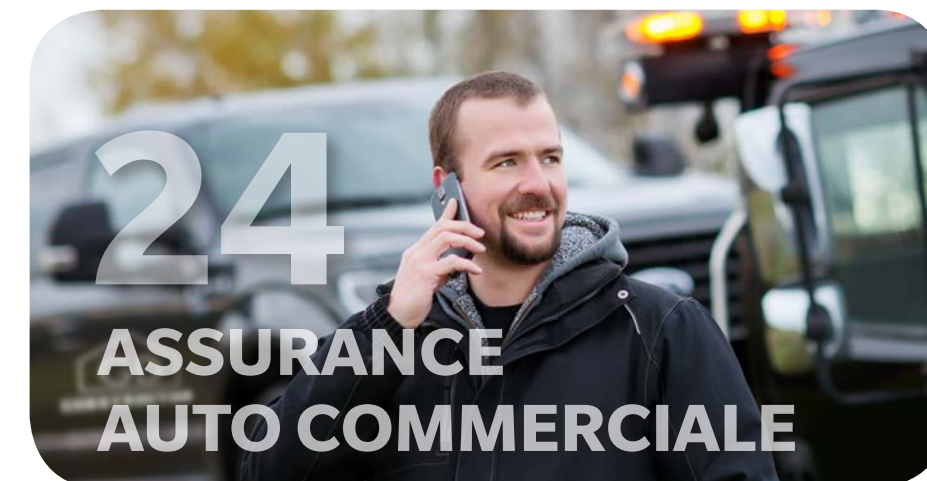
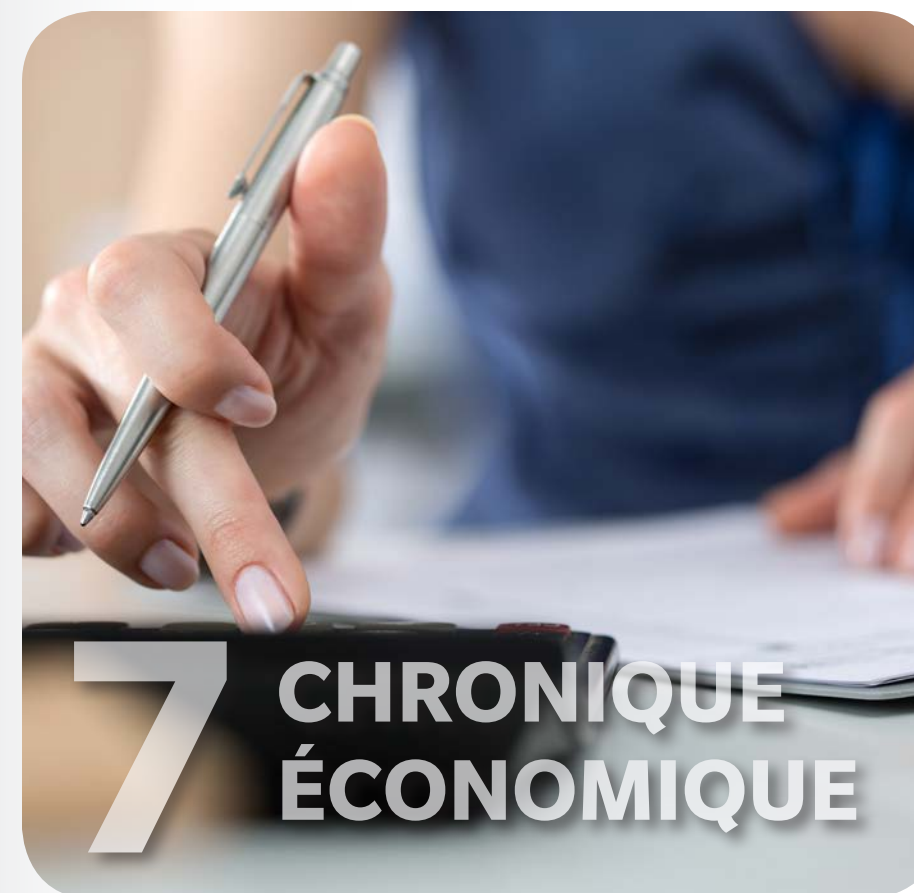
**NOUS Y ÉTIIONS!** ..... 23  
Belle visibilité pour Intact Assurance

**ASSURANCE  
AUTO COMMERCIALE** ..... 24  
La nouvelle assistance routière auto commerciale

## Indices économiques

INDICATEURS	PÉRIODE DE RÉFÉRENCE	VARIATION
Produit intérieur brut (PIB) réel taux annualisé	3 <sup>e</sup> trimestre - Novembre 2016	3.5 %
Indice des prix à la consommation (IPC)	Octobre 2016	1.5 %
Taux de chômage	Novembre 2016	6.8 %

Sources: Dernières statistiques (mensuel), Statistique Canada, Date de modification: Octobre/Novembre 2016





# Mot de la direction



Au terme d'une année 2016 où les enjeux et les défis n'ont pas manqué, je tiens avant tout à vous remercier pour votre soutien indéfectible qui nous permet de maintenir notre position de chef de file en assurance des entreprises.

Grâce à votre collaboration, nous avons en effet pu continuer d'innover afin que vous puissiez faire profiter votre clientèle d'affaires des meilleures solutions possibles. De même, nous avons pu compter sur votre appui lors de la mise en place d'actions visant à améliorer la rentabilité de certains secteurs, comme ce fut le cas en camionnage.

C'est donc avec la même volonté de nous surpasser et avec la même détermination à garder le cap sur la croissance et la rentabilité que nous entamerons 2017. Tout en restant à l'affût de vos besoins, nous allons continuer de développer tous nos secteurs d'activité pour votre plus grand bénéfice et celui de vos clients.

## Innover pour se démarquer encore plus

Tout au long de l'année, nous avons mis de l'avant différentes initiatives pour toujours mieux vous soutenir dans le développement de vos affaires. Lancée tout récemment, **Assistinc.**, une offre unique sur le marché, vous place en excellente position pour vous démarquer puisqu'elle inclut trois produits dans un : la nouvelle assistance RH d'Intact Assurance, l'assistance juridique Le Justicier et Cybersécurité.

À cela s'ajoute l'**assistance routière auto commerciale** que nous venons tout juste de lancer également en grande primeur et en exclusivité. Intact Assurance est en effet le seul assureur à vous proposer cette offre sur le marché québécois. Autre offre que nous avons revue pour la rendre encore plus performante, complète et concurrentielle, celle en assurance auto commerciale, entre autres, avec la nouvelle tarification pour les VU.

Parmi les autres initiatives mises en place pour vous aider à élargir la gamme de protections à proposer à votre clientèle, rappelons l'Assurance drone, une solution novatrice pour vos clients qui utilisent cette technologie dans le cadre de leurs activités commerciales.

À l'ère où la technologie favorise de plus en plus un environnement sans papier, nous avons poursuivi nos actions en ce sens, notamment avec notre solution eDoc, synonyme de gain de temps et d'efficacité pour vous avec la transmission par voie électronique des documents. Vos clients sont de plus en plus nombreux à apprécier cette solution Web qui leur permet de recevoir leurs documents dès le lendemain de la transaction.

## Sur la voie de la croissance et de la rentabilité

De concert avec vous, nous voulons rester un joueur majeur en assurance des entreprises. Pour ce faire, il nous faut rester proactifs et concerter nos efforts face aux défis sur notre route. Changements climatiques, hausse de la sévérité des pertes, augmentation des coûts de construction et de réparation, manque de rentabilité dans certains segments de marché, voilà quelques-uns des enjeux auxquels nous sommes confrontés et pour lesquels nous avons initié différentes actions dans le passé.

Nous voulons poursuivre sur la voie de la croissance et de la rentabilité. C'est dans cet esprit que nous vous avons fait

part récemment de nouvelles mesures en assurance biens des entreprises. Toutes ces initiatives ne visent qu'un seul objectif : assurer la pérennité et la compétitivité de notre offre dans tous nos secteurs d'affaires.

## Toujours en tête avec vous en 2017!

Nous démarrerons 2017 avec confiance et détermination. Comme nous l'avons fait jusqu'à présent, nous allons maintenir, avec vous, le cap sur nos objectifs de rentabilité, d'innovation et de croissance.

C'est donc avec plaisir que je vous invite à parcourir la dernière édition de 2016 de votre infolettre EN TÊTE afin de découvrir comment notre engagement se traduit de façon concrète. Vous offrir les meilleures solutions pour vos clients et le meilleur service qui soit, tel est d'ailleurs le leitmotiv partagé par toutes nos équipes en assurance des entreprises, un secteur où nous sommes en tête et entendons le rester avec vous!

À nouveau, merci de votre soutien inestimable et, au nom de toute la grande équipe d'Intact Assurance, bonne année 2017!

Jean-François Desautels  
Premier vice-président, Division du Québec





## LES SERVICES PÈSENT LOURD DANS L'ÉCONOMIE

*Stéphane Desjardins*

Il ne faut pas sous-estimer l'importance économique du secteur des services et des professionnels. Si on exclut la santé, il s'agit d'un secteur constitué principalement de PME de quelques employés et de travailleurs autonomes.

Le secteur tertiaire représente en effet 67 % de l'économie canadienne et 78,5 % des entreprises canadiennes sont concentrées dans les services, selon Statistique Canada.

Tout comme les commerces de proximité, historiquement, les professions de médecin, d'avocat et de notaire ont été très présentes dans l'économie du Québec. Aujourd'hui, ces professionnels occupent toujours des emplois prestigieux et bien rémunérés.

Au 31 mars dernier, le Québec comptait 385 000 professionnels, dont plus de la moitié en santé, qui travaillent directement ou indirectement pour le secteur public, dans les hôpitaux, les CLSC, les écoles et les cliniques. Mais, pour les fins de cet article, nous nous concentrerons sur les secteurs autres que celui de la santé.

Lire la suite →

## Un monde de PME

Ainsi, les services professionnels, scientifiques et techniques représentent une activité économique de 16,7 milliards (G)\$ en 2014, selon le *Québec chiffres en main*, édition 2016, de l'Institut de la statistique du Québec.

Mais ce chiffre ne dit pas tout. Comme pour l'ensemble de l'économie québécoise, le secteur des services professionnels compte une majorité de travailleurs autonomes, ou rattachés comme associés ou salariés de bureaux, ce qui en fait de véritables PME. Dans certaines petites villes du Québec, les bureaux de professionnels représentent des institutions qui ont un rayonnement économique, politique et social important.

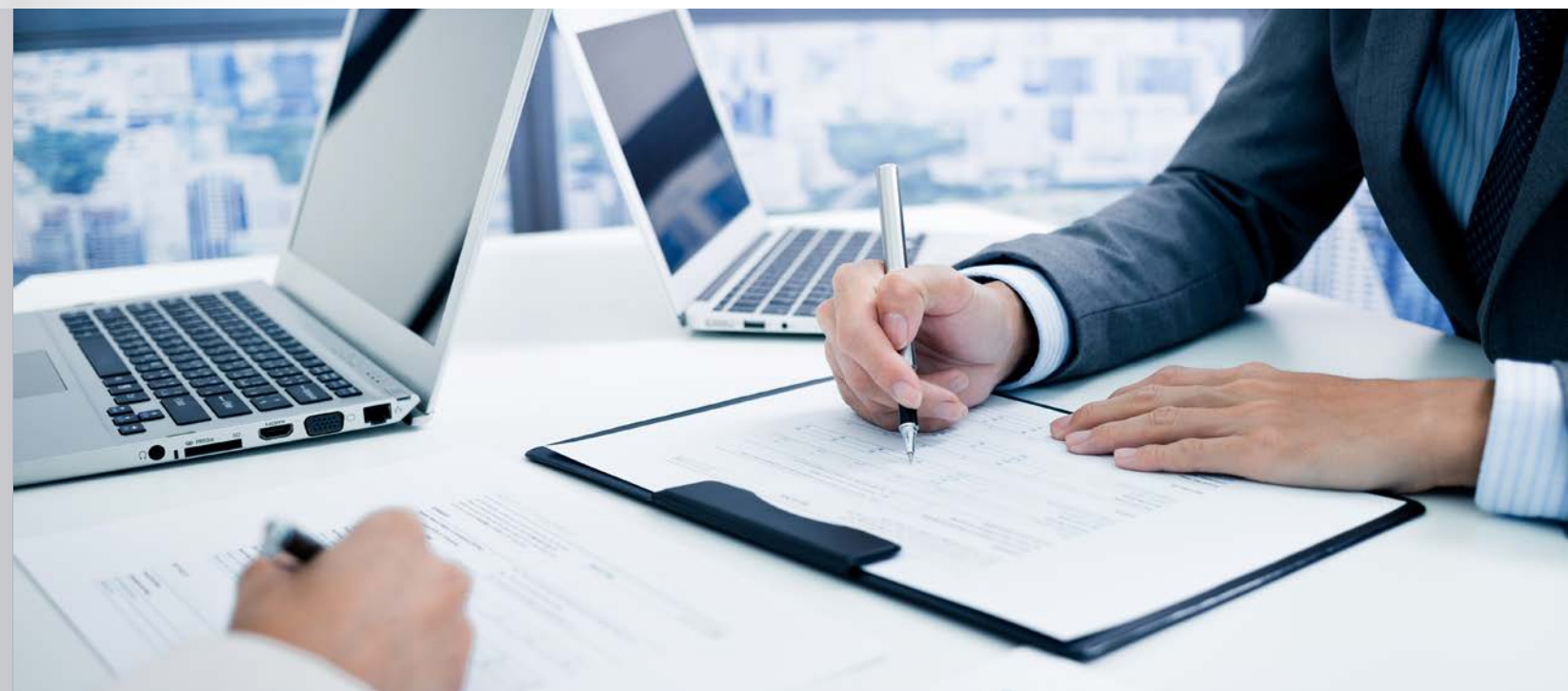
On peut se faire une idée en examinant certaines professions, sachant que 30 % des professionnels sont des travailleurs autonomes.

## Les avocats

Le Québec comptait 25 847 avocats en 2015, dont 13 402 avocates (51 % des membres), selon le rapport annuel 2015 du Barreau du Québec. Leurs revenus médians se situaient entre 90 000 \$ et 110 000 \$. Selon le rapport Barreau-Mètre 2015, le revenu des associés varie entre 150 000 \$ et 200 000 \$, alors que celui des avocats pratiquant solo était de 30 000 \$ à 50 000 \$.

Évidemment, l'expertise et la carrière jouent sur les revenus des avocats. Les criminalistes gagnent généralement davantage que les spécialistes du droit familial. De plus, la majorité des avocats travaillent pour le secteur public, parapublic ou chez des OBNL, alors que 40 % sont en pratique privée. Signalons que 23 % des avocats travaillent en solo, 13 % ne pratiquent pas et que 55 % sont salariés. Ajoutons que 60 % des avocats de pratique privée sont à leur compte et 9 % sont associés.

Quant aux cabinets, les PME dominent : 38 % comptent de deux à dix avocats, 19 % de 11 à 25 et 9 % de 26 à 50.



## Les comptables

En 2014, le Québec comptait 5 511 cabinets comptables, soit 21,2 % des 25 981 cabinets canadiens, selon Statistique Canada. Or, près des deux tiers d'entre eux étaient sans salariés et 1 962 avaient un statut d'employeur.

L'Ordre des CPA du Québec reconnaît que le tiers des membres travaillent en cabinet. Mais ces derniers peuvent être travailleurs autonomes ou peuvent oeuvrer au sein d'une firme...

## Les notaires

La Chambre des notaires comptait 3 818 membres au 31 mars dernier. L'ordre précise que les trois quarts des notaires exercent en étude (cabinet) et le quart pour le gouvernement ou l'entreprise privée.

Les derniers chiffres concernant leur rémunération remontent à plus de cinq ans. Depuis ce temps, l'informatisation, l'explosion de services intermédiaires à bas prix, la crise financière de 2008, la récession qui a suivi et la multiplication des chantiers résidentiels ont accentué la pression sur les tarifs. Résultat : le nombre de notaires a diminué, de même que leurs revenus, qui varient entre 30 000 \$ et 100 000 \$ annuellement, selon Éducaloi.com.

Lire la suite →





## Les architectes

L'Ordre des architectes du Québec comptait 3 739 membres au 31 mars dernier. Un peu plus de la moitié pratiquent à Montréal; 1 295 exercent en cabinet et 586 travaillent pour le secteur public ou parapublic. Le tiers (1 076) sont employés d'un bureau d'architectes. Or, 1 190 des membres de l'Association des architectes en pratique privée du Québec (AAPPQ) sont des travailleurs autonomes.

En 2014, la rémunération totale dans ce secteur au Québec se chiffrait à 1,3 G\$, avec des dépenses d'exploitation de 2,7 G\$, selon l'Institut de la statistique du Québec (ISQ). L'industrie affiche une marge d'exploitation de 18,5 %.

## Publicité

Les publicitaires ne font pas partie d'un ordre professionnel, mais leur industrie pèse lourd dans le secteur des services. En novembre 2015, l'industrie employait 10 400 personnes (20 % du total canadien), selon une étude de novembre 2015 de Raymond Chabot Grant Thornton, effectuée pour l'Association des agences de communication créative (A2C) du Québec. La masse salariale et les avantages sociaux combinés des 649 agences de publicité, des 82 agences médias et des 16 agences numériques québécoises s'élevaient à 139,8 M\$. Elles avaient versé plus de 11,5 M\$ à 796 pigistes.

L'A2C estime le marché québécois de la publicité à 5,9G\$ et les revenus d'exploitation des agences (publicité, médias, numériques) à 1 G\$ (2015).

Fait à noter, 24 % des revenus totaux des 3 568 artistes québécois engagés par les publicitaires québécois proviendraient des annonces publicitaires, ce qui représente la deuxième source de revenus des artistes membres de l'Union des artistes. Ces revenus sont de 33 M\$, selon le magazine InfoPresse.

## Relations publiques

« L'industrie des relations publiques est constituée en grande partie de petites firmes et de travailleurs autonomes », indique le Guide Com 2016 des Éditions InfoPresse. Aucun des cabinets mentionnés par le guide ne compte plus de 100 employés. Le guide recense 347 employés pour les membres de l'Alliance des cabinets de relations publiques du Québec (ACRPQ) et 129 pour les non-membres. Ces chiffres excluent les porte-parole d'entreprises, d'institutions ou d'organismes privés ou publics.

En 2013 (derniers chiffres disponibles), l'industrie a généré des revenus d'exploitation de 139 M\$, accordé pour 52,3 M\$ de salaires et avantages sociaux, et dégagé une marge bénéficiaire d'exploitation de 20,4 %, selon Statistique Canada.

## Une multitude de PME

Le secteur des services et des professionnels (excluant la santé) est, en fait, un paysage habité par les PME de quelques employés et les travailleurs autonomes. Une bonne part gagne de très bons revenus et leur entreprise dégagne d'excellentes marges bénéficiaires.

Lire la suite →

## QUELQUES CHIFFRES RÉVÉLATEURS

*PME de moins de 100 employés, Canada, 2015*

**99,7 %**

des entreprises sont des PME

**1,2 million**

de PME au Canada, 239 376 au Québec

**70,5 %**

de la main-d'œuvre privée travaille pour les PME

**54,1 %**

ont 4 employés et moins

**48,7 %**

des PME n'ont pas de recours à un financement externe

**30 %**

contribution des petites entreprises au PIB canadien (même proportion au Québec)

**80 %**

de leurs propriétaires ont financé eux-mêmes leur démarrage

Source: Statistique Canada

## BEAUCOUP DE TRAVAILLEURS AUTONOMES

Le secteur des services emploie beaucoup de travailleurs autonomes. Un grand nombre sont des donneurs d'ouvrage, la majorité sont des exécutants ou des fournisseurs, certains ayant double statut. Environ un professionnel sur trois est travailleur autonome.

Le Québec compte environ 600 000 travailleurs autonomes, soit plus de 13,7 % de l'emploi total (hausse de 3,4 % en 2015) et 10 % de la population active de Montréal. Depuis cinq ans, le nombre de travailleurs autonomes croît moins rapidement que les emplois au Québec. De 2000 à 2015, le travail autonome a progressé de 11 %, contre 20 % pour la création d'emploi.

L'emploi autonome a même régressé depuis la récession de 2009 (entre 1,0 % et 1,5 %), alors que l'emploi total a cru entre 6 % et 7 %. Fait à noter, selon Joëlle Noreau, économiste principale chez Desjardins, entre 1976 et 2015, le nombre de travailleurs autonomes a augmenté de 85 % chez les hommes et de 210 % chez les femmes.

## LES PRINCIPAUX ORDRES PROFESSIONNELS AU QUÉBEC

Par effectifs, 31 mars 2016

Un personnage équivaut à 5 000 individus hommes et femmes confondus

### INFIRMIÈRES ET INFIRMIERS

74 206



### INGÉNIEURS

62 068



### COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS

37 973



### INFIRMIÈRES ET INFIRMIERS AUXILIAIRES

29 148



### AVOCATS

25 847



### MÉDECINS

23 037



### TRAVAILLEURS SOCIAUX, THÉRAPEUTES CONJUGAUX ET FAMILIAUX

12 973



### CONSEILLERS EN RESSOURCES HUMAINES ET RELATIONS INDUSTRIELLES

10 040



### PHARMACIENS

9 143



### PSYCHOLOGUES

8 746







## ASSISTINC., UN TRIO D'ASSISTANCE POUR VOS CLIENTS... UNE OFFRE UNIQUE POUR VOUS DÉMARQUER!

Grâce à notre gamme complète de solutions en assurance des entreprises, vos clients ont l'esprit tranquille pour vaquer à leurs affaires. Avec Assistinc., notre **nouveauté en assurance biens des entreprises**, ils l'ont encore plus... et trois fois plutôt qu'une ! Vos clients peuvent en effet profiter, à prix avantageux, de trois produits dans un : la nouvelle assistance RH d'Intact Assurance, l'assistance juridique Le Justicier et Cybersécurité d'Intact Assurance.

Vos clients gestionnaires ou propriétaires d'entreprises vont grandement apprécier ce trio d'assistance adapté aux besoins des PME. Et pour cause ! Assistinc. leur donne accès aux conseils judiciaires de professionnels pour leurs questions liées aux ressources humaines, d'ordre juridique ou relatives à la protection de leurs données, et ce, sans avoir à payer des frais considérables en honoraires professionnels.



### L'Assistance RH : la gestion du personnel simplifiée

Le succès de toute entreprise repose en partie sur ses employés, d'où l'importance d'être bien outillé en matière de gestion des ressources humaines. Avec l'assistance RH, vos clients le seront puisqu'ils pourront compter sur l'appui d'experts dans ce domaine.

- Service d'assistance téléphonique fourni par des conseillers en ressources humaines agréés (CRHA)
- Conseils rapides et confidentiels en matière de santé et sécurité, rémunération, gestion de rendement, cessation d'emploi
- Parmi les outils pratiques mis à leur disposition :
  - modèles types de contrats de travail
  - liste de questions à poser et à éviter en entrevue
  - et plusieurs autres.



### L'assistance téléphonique Le Justicier : un avocat au bout du fil

Vos clients aimeraient consulter un avocat afin de pouvoir prendre une décision éclairée mais ils n'osent pas en raison des coûts de consultation qui leur semblent exorbitants. Avec l'assistance téléphonique Le Justicier, c'est possible. Ce service pourrait non seulement leur épargner des démarches et des frais inutiles, mais également leur éviter de se retrouver devant les tribunaux.

- Service téléphonique d'assistance juridique
- Accès illimité à des consultations téléphoniques avec un avocat
- Possibilité d'obtenir des conseils d'ordre juridique touchant les activités de l'entreprise, ses droits et obligations ainsi que les procédures à entreprendre dans des cas spécifiques

Lire la suite →





## Cybersécurité : une aide précieuse en cas d'atteinte à la confidentialité des données

Face à la menace réelle des cyberrisques, vos clients doivent être bien informés des risques pour leur entreprise afin de bien se préparer et de se protéger en cas d'atteinte à la confidentialité de leurs données. Avec Cybersécurité, ils le sont puisqu'ils profitent de protections bien pensées doublées d'un volet « prévention et soutien concret ».

### Pour le volet protection, Cybersécurité inclut :

- Une couverture spécifique en cas d'atteinte à la confidentialité des données, soit une garantie pour les frais de remédiation, une garantie pour les pertes d'exploitation connexes et une garantie pour les frais juridiques et de défense relatifs à la cybersécurité.

### Pour le volet prévention et soutien, Cybersécurité offre :

- Un accès direct aux services de prévention et d'intervention de Services IDT911 pour réduire les risques d'atteinte à la sécurité des données et en minimiser l'impact.
- Plateforme Web d'information sur la confidentialité des données comprenant des outils d'évaluation grâce auxquels vos clients pourront déterminer si leur entreprise est vulnérable à une atteinte à la confidentialité, cerner les lacunes potentielles en matière de sécurité et déterminer les contrôles nécessaires pour y remédier.
- Expertise et soutien technique offerts jour et nuit



**ASSISTinc.**

Votre entreprise. Notre assistance

## Triplez vos affaires grâce à notre trio d'assistance !

Aucun autre assureur n'est en mesure de vous proposer un trio aussi rassurant pour vos clients. Avec notre trio d'assistance Assistinc., conçu spécifiquement pour aider vos clients à prendre les bonnes décisions d'affaires, vous disposez d'une offre unique pour vous démarquer. À vous de profiter de ce trio pour tripler vos affaires !

### Coût Assistinc. 131 \$

Coût de chaque protection à la carte

Assistance ressources humaines	50 \$
Le Justicier	50 \$
Cybersécurité	96 \$

**Une valeur totale de 196 \$**

Vos clients en nouvelles affaires peuvent **économiser 65 \$** grâce à ce trio d'assistance. Votre clientèle existante, quant à elle, peut profiter de rabais intéressants.



# ASSURANCE RESPONSABILITÉ PROFESSIONNELLE

Aidez vos clients à exercer leur profession en toute quiétude

Chaque jour, à titre de professionnels en pratique privée, vos clients sont exposés à différents risques de poursuite. Une erreur, une omission ou une négligence involontaire dans le cadre de leurs activités professionnelles pourrait avoir des conséquences désastreuses pour eux s'ils étaient tenus personnellement responsables. Aidez-les à exercer leur profession en toute quiétude : offrez-leur l'assurance responsabilité professionnelle d'Intact Assurance.

## Personne n'est à l'abri d'une poursuite

Qu'elle soit fondée ou non, une poursuite peut entraîner des frais juridiques importants. Malheureusement, personne n'est à l'abri, comme en font foi ces quelques exemples.

- Un représentant en services financiers néglige un aspect d'une analyse ou du profil d'un investisseur et conseille son client qui perdra une partie de son investissement. Une réclamation pour défaut de conseil suivra générant d'importants frais de défense.
- Un chiropraticien blesse un patient lors d'un traitement pour maux de dos. Le patient doit être hospitalisé et demeure en invalidité pour quelques temps. En raison des dommages corporels et matériels subis, il poursuit le chiropraticien et lui réclame une indemnité importante.

## Une protection indispensable

Quelle que soit leur discipline, vos clients veulent exercer leur profession l'esprit tranquille. Avec l'assurance responsabilité professionnelle (erreurs et omissions) d'Intact Assurance, ils sont protégés contre les conséquences pécuniaires de la responsabilité civile à la suite d'un dommage causé à une tierce partie lorsqu'ils rendent leurs services professionnels. Cette protection, dont la plupart des professionnels en pratique privée peuvent bénéficier, couvre généralement les :

- fautes, erreurs, omissions ou négligences dans l'exécution de leurs services professionnels assurés, en autant que la réclamation soit présentée à l'assureur pendant que le contrat est en vigueur;
- fautes, erreurs, omissions ou négligences qu'ils auraient commises antérieurement à la prise d'effet de leur police pourvu qu'elles ne soient pas connues avant l'entrée en vigueur du contrat;
- frais de défense en cas de poursuite pour des dommages couverts par le contrat d'assurance, et ce, que vos clients soient responsables ou non.



## « E & O » l'assurance responsabilité professionnelle (Erreurs et Omissions) d'Intact Assurance

### À chacun sa profession....

- Agences de placement de personnel
- Agences de voyages
- Avocats
- Chiropraticiens
- Cliniques médicales
- Conseillers en administration et en gestion
- Conseillers en sécurité financière
- Consultants en formation et prévention
- CPA et autres comptables
- Designers
- Établissement de santé et Résidences
- Experts en sinistres
- Gestionnaires immobiliers
- Médecine alternative
- Représentants en assurances de personne
- Société de chiropraticiens
- Traducteurs

### À chacun sa protection

- Protections adaptées à la profession de votre client
- Couverture individuelle ou de groupe
- Équipe de souscripteurs expérimentés pouvant bien vous guider dans l'analyse des risques
- Adaptation des libellés et des garanties en fonction du secteur d'activité
- Équipe d'indemnisation dédiée en cas de sinistre
- Possibilité de souscrire l'ensemble du portefeuille d'assurance du client auprès de l'équipe des Solutions Spécialisées
- Appui de spécialistes dans divers domaines (experts en sinistres, cabinets d'avocats, juricomptables et autres)



# EN ASSURANCES SPÉCIALISÉES : EN MODE SOLUTION POUR VOUS ET VOS CLIENTS !

Des professionnels de haut niveau reconnus pour leurs compétences et la force de leur expérience, voilà ce que vous retrouvez en Solutions Spécialisées chez Intact Assurance. Toutes nos équipes et ceux qui les dirigent sont animés de la même ambition, vous aider à répondre aux attentes de vos clients et contribuer à la croissance de vos affaires. Toutes sont en mode solution pour vous et pour vos clients !

## Assurance responsabilité professionnelle (E&O)

- Protection adaptée à la profession de vos clients
- Leur permet d'exercer leur profession l'esprit tranquille
- Solide expertise en souscription et en règlement des sinistres

## Assurance responsabilité civile des administrateurs et des dirigeants (D & O) et Détournement

- Gamme complète de solutions adaptées aux besoins de vos clients administrateurs et dirigeants
- Préserve leur sécurité financière
- Expertise en D & O, responsabilité fiduciaire et détournement

## Programmes Biens, Responsabilité civile et Bris des équipements

- Plan de masse pour des segments spécifiques (par exemple, garages, CPE, cabinets de dentistes, etc.)
- Programme groupe pour membres d'une association ou organisation
- Programme corporatif avec adhésion facultative pour les franchisés

## Créneaux

- Pour risques non standards commerciaux, sauf ceux en automobile
- Certains risques souscrits automatiquement sans égard au nombre de déficiences
- Aucuns frais d'inspection, aucuns frais d'émission

## De précieux outils d'aide à la vente

Principales caractéristiques de chacun de nos produits, faits saillants, portée de la couverture, avantages distinctifs, voilà ce que vous retrouverez sur nos fiches d'information en Solutions Spécialisées.

Produites en complément de notre série de dépliants, ces fiches constituent en effet d'excellents outils d'aide à la vente. Consultez-les aussi souvent que nécessaire en vous rendant sur **acesentreprises.intact.ca**.

Lire la suite →



## Traitement de vos soumissions D & O : toujours plus simple, efficace et rapide !

Avec notre nouvelle proposition simplifiée, vous obtenez la meilleure offre disponible pour votre client dans les plus courts délais possibles, soit une soumission dans les 48 heures. Plus simple et facile à remplir, notre proposition qui est passée de huit à quatre pages (4) vous permet de gagner en temps et en efficacité et d'être encore plus compétitif dans ce secteur d'activité.

### Proposition d'autres assureurs acceptée pour l'émission d'un contrat

À partir de propositions d'autres assureurs, vous pouviez déjà obtenir une soumission. Vous profitez maintenant d'un nouvel avantage puisque nous pouvons émettre, selon le cas, le contrat d'assurance de votre client.

### Soumission sans les états financiers

À partir de la proposition d'Intact Assurance, nous pouvons maintenant, en fonction de certains critères établis, évaluer le risque et vous fournir une soumission sans les états financiers.

### Délais de service améliorés, la meilleure option à vous offrir

Notre nouvelle proposition comporte les informations-clés requises pour

- nous permettre d'évaluer adéquatement le risque;
- vous fournir une soumission dans les meilleurs délais possibles;
- vous proposer une seule option, soit la meilleure offre possible!

### Types de risques visés

Notre nouvelle approche vise les risques liés aux Sociétés commerciales privées.

.....

Vous faciliter la tâche tout en vous offrant le meilleur service possible pour répondre aux attentes de votre clientèle d'affaires et gagner de nouveaux clients, tel est l'engagement. Pour en savoir plus sur les avantages de notre soumission simplifiée en assurance D & O, consultez l'aide-mémoire préparé à cet effet et conservez-le en tout temps sous la main.

.....

# PRÉSENCE À PLUSIEURS ÉVÉNEMENTS



## Congrès du RCCAQ

Cette année, Intact Assurance a répondu à l'invitation des organisateurs du Congrès annuel du Regroupement des cabinets de courtage d'assurance de la province de Québec (RCCAQ). Nous avons d'ailleurs eu le plaisir de vous informer de nos nouveautés en assurance des entreprises : Assistinc. et l'assistance routière auto commerciale.



## Événement pour les PME

À nouveau, Intact Assurance a agi à titre de présentateur du plus grand événement annuel des PME québécoises, l'événement Stratégies PME, et a profité de cette tribune pour être présente auprès de votre clientèle d'affaires. Tenu les 23 et 24 novembre dernier au Palais des Congrès de Montréal, cette 5<sup>e</sup> édition du salon a attiré plus de 5 500 participants et leur donnait l'accès à différents conférenciers et experts en lien avec leurs préoccupations et leurs besoins. Notre présence à cet événement nous permet ainsi de contribuer au succès des PME et, par conséquent, à la réussite de vos clients.

## Partenaire du Réseau M de la Fondation de l'entrepreneurship

Nous soutenons également ceux qui se lancent en affaires dans le cadre de notre partenariat avec le Réseau M de la Fondation de l'entrepreneurship, un service de mentorat auprès des personnes qui lancent leur entreprise. Chaque année, au Québec, plus de 3 500 entrepreneurs mentorés profitent de l'accompagnement de 1 500 mentors accrédités. Intact Assurance figurait parmi les collaborateurs de cet événement qui s'est tenu en novembre dernier.

## NOUVEAU

### L'ASSISTANCE ROUTIÈRE AUTO COMMERCIALE

*Maintenant disponible!*

L'assurance automobile commerciale, c'est tout un marché à votre portée. Avec l'assistance routière maintenant disponible en auto commerciale, vous disposez d'un atout de plus pour faire fructifier vos affaires dans ce segment de marché.

Tous vos clients propriétaires de véhicules utilitaires (VU) de 4 500 kg et moins\*, peu importe le nombre, ainsi que leurs employés qui utilisent les véhicules de l'entreprise, peuvent désormais profiter de ce service.

- Dépannage rapide en cas de panne ou d'incident sur les routes du Canada ou des États-Unis.
- Ligne d'urgence accessible 24 heures sur 24, 7 jours sur 7
- Un seul numéro à composer, 1 844 428 2020 ou demande sur le site mobile à assistance. [intact.ca](http://intact.ca)

### En cas de pépin sur la route, une bonne assistance fait toute la différence!

Pour aussi peu que 50 \$ par année par véhicule admissible, vos clients auront accès à 4 services par année parmi les suivants :

- remorquage du véhicule jusqu'à 50 kilomètres au garage choisi par le client, un service des plus distinctifs sur le marché;
- livraison d'essence jusqu'à 10 litres sans frais;
- survoltage de la batterie;
- déverrouillage des portières;
- changement de roue;
- treuillage en cas d'enlèvement.

Faites vite connaître les autres avantages de l'assistance routière auto commerciale à vos clients concernés, entre autres :

- la possibilité de faire tracter un véhicule avec remorque en cas de panne (deux services seront déduits du nombre maximal alloué sur une base annuelle pour le véhicule visé).
- la simplicité : l'assistance routière pour les entreprises affiche les mêmes caractéristiques que celle offerte aux particuliers.
- la commodité : l'assistance suit les véhicules couverts par cette protection; ainsi, tous les employés qui les utilisent peuvent se prévaloir des services.

.....  
Offrez dès maintenant la tranquillité d'esprit à tous vos clients détenteurs d'une assurance automobile commerciale en leur proposant la nouvelle assistance routière auto commerciale d'Intact Assurance!  
.....

\*Certaines conditions s'appliquent.



Bulletin

**AGRICOLE**

Découvrez la nouvelle édition !

Prenez connaissance dès maintenant de votre Bulletin agricole, édition décembre 2016, qui vous est désormais livré en version électronique. Cette source d'information est toujours aussi fertile en renseignements utiles pour vous et met en lumière tout ce qu'Intact Assurance agricole vous offre pour vous permettre de bien servir vos clients exploitants agricoles, notamment notre nouveau produit d'assistance *Assistinc*. Vous retrouverez d'ailleurs en dernière page la publicité à cet effet qui paraîtra dans la prochaine édition du Bulletin des agriculteurs dont nous distribuerons des copies au Salon de l'agriculture.

L'outil d'information des courtiers  
en assurance agricole  
Décembre 2016



## Les opérations de vos clients changent-elles en hiver ? Évitez-leur de mauvaises surprises en nous informant de tout changement.

Avec l'arrivée de l'hiver, les opérations de vos clients peuvent peut-être changer. Sensibilisez-les à l'importance de vous informer de tout changement afin qu'ils puissent vérifier s'ils ont les protections adéquates.

### ENTREPOSAGE DE BIENS DANS LA GRANGE DURANT L'HIVER

Par un matin d'hiver, un client vous appelle. Paniqué, il vous annonce que, en son absence, des vandales ont pénétré dans sa grange où étaient entreposés la roulotte et les deux bateaux de son voisin. Attentif au bout du fil, vous anticipez sa première question : « Suis-je couvert ? » Voici ce qui en est.

De prime abord, le fait d'utiliser une grange ou un entrepôt à des fins autres que celles pour lesquelles ces bâtiments sont normalement destinés modifie la nature du risque. Il est donc important d'informer vos clients qu'il y a des règles de souscription spécifiques pour chaque type d'entreposage. Selon le type et la valeur des biens qui sont confiés à vos clients pour être entreposés, nous pourrions exiger, par exemple, la pose d'un dispositif de verrouillage ou encore la présence d'un système d'alarme.

Selon le cas, vous pourriez également recommander à vos clients d'ajouter la protection « Responsabilité légale d'entreposeur » à leur contrat d'assurance agricole. En détenant cette garantie, ils pourraient éviter d'avoir à assumer eux-mêmes les dommages, en cas de sinistre.

## LOCATION DE TRACTEURS DE FERME À DES ENTREPRENEURS EN DÉNEIGEMENT

Dans le même ordre d'esprit, rappelez à vos clients agriculteurs l'importance de vous aviser lorsqu'ils changent la vocation première de leur équipement, par exemple, s'ils louent leur tracteur à des entrepreneurs en déneigement.

- + Utiliser un tracteur à des fins non agricoles modifie la nature du risque pour laquelle cet équipement est normalement couvert.
- + Le fait de céder les commandes de son véhicule de ferme à une autre personne constitue une aggravation du risque puisque votre client n'a plus le contrôle de son véhicule. Si l'entrepreneur endommage son tracteur, votre client devra payer les réparations et, éventuellement, il pourrait être pénalisé.

### IL EST DONC IMPORTANT D'INFORMER VOS CLIENTS :

- + que leur prime d'assurance agricole a été établie en tenant compte d'un usage agricole seulement;
- + qu'ils doivent vous aviser s'ils décident de louer leur tracteur ou autre équipement à un entrepreneur qui l'utiliserait à d'autres fins.

### LOCATION DE TERRAIN À DES FÉDÉRATIONS SPORTIVES

Vos clients veulent louer une partie de leur terrain à diverses fédérations sportives pour l'aménagement de sentiers de randonnée de ski de fond, de motoneige ou de quad ? Malheureusement, il peut arriver que la pratique d'activités comme la motoneige et quad occasionne des accidents et cause même, dans certains cas, des décès.

Là encore, il est important d'aviser dès maintenant vos clients concernés de vérifier avec vous, avant de conclure toute entente relative à la location de leur terrain, s'ils détiennent les protections d'assurance adéquates.

### BONNE INFORMATION RIME AVEC BONNE PROTECTION!

Pour être bien protégés, il est important que vos clients soient bien renseignés non seulement sur la portée de leur couverture, mais également sur certaines exigences auxquelles ils pourraient être soumis pour se prévaloir de leur protection au besoin. Prenez soin de bien informer vos clients : en cas de sinistre, ils vous en remercieront !







**EN MATIÈRE  
D'ÉCLAIRAGE :  
ÊTRE ALLUMÉ...  
SANS RISQUER  
DE TOUT BRÛLER !**

Pour vos clients, une excellente façon d'assurer la sécurité de leur entreprise, c'est d'écarter le plus possible les sources d'incendie.

Pour l'éclairage, « lumière » et sécuritaire devraient donc toujours aller de pair.

**AMPOULE À DEL DANS  
UN LUMINAIRE FERMÉ : DANGER !**

L'éclairage de type DEL (diode électroluminescente), soit LED en anglais, est de plus en plus populaire dans les bâtiments agricoles. La DEL est un dispositif à semi-conducteur (diode) qui permet la transformation d'un courant électrique en rayonnement lumineux. Il y en a deux types\* :

- + à faible luminosité comme les DEL qui servent de voyants dans les appareils électroniques et pour les lumières de Noël;
- + à haute luminosité comme les DEL utilisées dans les produits d'éclairage d'usage général.

Au toucher, les appareils de type DEL ne semblent pas chauffer, mais la chaleur produite par leur petit transformateur (circuit électronique) situé à l'intérieur de la base de l'ampoule, par exemple, doit tout de même être dissipée. La plupart des modèles vendus dans les commerces sont pour un usage résidentiel dans un emplacement sec et servent à remplacer l'ampoule d'un luminaire ouvert ordinaire.

Par conséquent, leur utilisation dans un luminaire fermé (type globe marin), que l'on retrouve souvent dans les bâtiments agricoles, peut causer une surchauffe assez importante pour provoquer un début d'incendie.

**CHOISIR LE BON TYPE  
SELON L'UTILISATION**

On retrouve sur le marché des ampoules à DEL conçues et approuvées pour les luminaires totalement fermés et pour les endroits humides. Il est important pour vos clients de vérifier sur leurs ampoules ou sur leur emballage qu'elles sont bel et bien approuvées pour les luminaires fermés et pour les endroits humides. Sinon, ils devront les remplacer afin de prévenir tout risque d'incendie. Vos clients devront certes déboursier un certain montant pour remplacer les ampoules problématiques par des ampoules dûment homologuées, mais pensez à ce qu'ils auraient à déboursier si un incendie détruisait tout...

Certains de vos clients ont peut-être enlevé, ou pensent enlever, le globe de protection en verre sur leurs luminaires. Ce faisant, ils règlent le problème de surchauffe mais les luminaires ne sont plus 100 % étanches comme ils le devraient. L'enlèvement du globe de protection en verre rend nulle l'homologation du luminaire puisque les contacts et composantes internes se trouvent alors exposés à l'humidité, à la poussière, aux vapeurs corrosives et à l'eau de lavage. Invitez vos clients qui n'aiment pas les globes de verre à s'informer auprès de leur entrepreneur électricien ou de leur fournisseur électrique sur le nouveau produit qui permet de convertir un luminaire fermé déjà en place.

## AIDEZ VOS CLIENTS À ÉVITER LE PIÈGE DE LA SOUS-ASSURANCE

Si plusieurs exploitants ont appris à cultiver leur sens des affaires, tous ne sont pas conscients pour autant du piège de la sous-assurance. Pour leur éviter de tomber dans ce piège, conseillez-les sur l'importance d'une couverture qui reflète la juste valeur de leurs biens. Pensez aux soucis dont vous les épargnez en cas de sinistre.

### Prévenir la sous-assurance, c'est la meilleure façon :

- + de favoriser un règlement plus rapide et sans complication;
- + d'éviter déception et insatisfaction chez vos clients au moment où ils ont le plus besoin d'être écoutés et de pouvoir compter sur vous;
- + de démontrer la valeur ajoutée de vos services.

### Prenons le cas d'un incendie accidentel qui détruirait complètement le bâtiment principal de la ferme laitière exploitée par l'un de vos clients.

- + Après évaluation par l'expert en sinistres mandaté au dossier, le coût de reconstruction est évalué à.....950 000 \$
- + La valeur du bâtiment avec le calcul de la dépréciation se chiffre à.....750 000 \$
- + Le montant d'assurance inscrit au contrat de l'assuré est de.....350 000 \$

Comme on peut le constater, le montant maximal que votre client pourrait recevoir en indemnités en vertu de son contrat serait loin d'être suffisant. Même si les garanties de son contrat d'assurance agricole sont fiables et étendues, vous auriez en effet à lui expliquer que le montant d'assurance dont il s'est prévalu est insuffisant. La mort dans l'âme, votre client devrait donc se résoudre à accepter une indemnité largement inférieure à la valeur de reconstruction du bâtiment détruit. Quelle frustration pour lui...

Aider chaque client à prévenir la sous-assurance, ça vaut le coup car c'est un excellent moyen de veiller à la satisfaction de chacun. Et un client satisfait, ça n'a pas de prix !



Assistinc.<sup>MD</sup>

## RÉCOLTEZ LES AVANTAGES DE L'ASSISTANCE À LA PUISSANCE TROIS !

En optant pour Assistinc., vous profitez de l'assistance RH d'Intact Assurance\*, qui simplifie la gestion de vos ressources humaines grâce à :

- un soutien téléphonique fourni par des conseillers en ressources humaines agréés;
- des conseils personnalisés en santé et sécurité, recrutement, indemnisation des accidents du travail et autres.

Assistinc. vous donne aussi droit à l'assistance juridique Le Justicier\* ainsi qu'à Cybersécurité† pour que votre entreprise agricole soit mieux épaulée.

Pour en savoir plus, appelez votre courtier d'assurance ou visitez [intact.ca](http://intact.ca).

AUTO • HABITATION • ENTREPRISES



Certaines conditions, limitations et exclusions s'appliquent. À titre informatif seulement, le contrat d'assurance prévaut en tout temps. Intact Corporation financière et ses sociétés affiliées n'assument aucune responsabilité du fait d'avoir mis quelconque service décrit aux présentes à votre disposition ou découlant de votre utilisation de l'un ou l'autre de ces services. \*Le service téléphonique d'assistance juridique et les services liés à l'assistance ressources humaines sont fournis par des tiers indépendants. †Les services non liés à l'assurance en vertu de l'avenant Frais de Cybersécurité sont fournis par Services IDT911, une tierce partie indépendante, et ces services ne sont pas des conseils juridiques. Si vous avez besoin de conseils d'ordre juridique, veuillez consulter un avocat.  
© 2016 Intact Compagnie d'assurance. Tous droits réservés.